



Avis de la CDPENAF du 11 mars 2020

Nom du demandeur	Nature de la construction	Commune	Avis
M. Arnaud LEBON	Construction d'un bâtiment agricole	Burey	Avis favorable à l'unanimité
GAEC VANDERMEERSCH Mme et M. VANDERMEERSCH	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de paille et d'aliments en vrac avec toiture photovoltaïque	Grand-Camp	Avis favorable à l'unanimité
Unité de pilotage réseau ouest M. Wilfrid STELLATELLI	Construction d'une station de radiotéléphonie Orange	Merey	Avis favorable à l'unanimité.
SARL MD ENERGIE M. Michel DEZELLUS	Construction d'un bâtiment à usage de stockage d'intrants solides avec couverture photovoltaïque	Honguemare-Guénouville	Avis favorable à l'unanimité
M. Jean-Paul NOEL	Extension d'un bâtiment agricole à usage de stockage de lin	Les Baux de Breteuil	Avis favorable à l'unanimité
M. François DROUET	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation paillée, de bloc de traite, d'annexes techniques, de cellule pour aliments, de fumière et hangar de stockage de fourrage	Drucourt	Avis favorable à l'unanimité
M. Régis ROUSSEL	Extension d'un appentis à matériel	Criquebeuf-la-Campagne	Avis favorable à l'unanimité
M. Régis ROUSSEL	Reconstruction après sinistre d'un bâtiment agricole à usage de stockage de céréales et de lin avec toiture photovoltaïque	Criquebeuf-la-Campagne	Avis favorable à l'unanimité
Mme Magali et M. Philippe DELONGUEMARE	Construction d'une habitation	Bouquelon	Avis favorable à l'unanimité. Les membres de la commission apprécient la nouvelle implantation qui tient compte de l'avis rendu précédemment et ne contribue pas à la consommation d'une nouvelle parcelle agricole ou naturelle.
M. Dominique ENGUERRAND	Régularisation d'un bâtiment agricole et agrandissement de celui-ci pour le stockage de céréales	Nassandres-sur-Risle (Perriers-la-Campagne)	Avis favorable à l'unanimité

<p>DOMAINE DE CHAUVINCOURT Mme Sandrine RENARD</p>	<p>Réhabilitation d'un corps de ferme en salle de réception, chambres d'hôtes, gîtes et piscine</p>	<p>Chauvincourt-Provenant</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité. Les membres de la commission sont sensibles à ce que le projet ne démembre pas l'ancien corps de ferme et le réhabilite dans sa globalité.</p>
<p>M. Daniel DELAVOYE</p>	<p>Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel et local pour l'entretien et la réparation du matériel</p>	<p>Ormes</p>	<p>Avis favorable à la majorité. Les membres de la commission relèvent que l'activité d'épandage du pétitionnaire bénéficie à l'activité agricole et demandent que le bâtiment soit réalisé en bardage bois ou équivalent et que les couleurs sourdes (exemple bleu foncé ou vert foncé) soient utilisées afin de limiter au maximum l'impact visuel du bâtiment sur le paysage.</p>
<p>GAEC DU PRE MARGOT M. Cyrille BOULLE</p>	<p>Extension d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel agricole</p>	<p>Louversey</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité. Les membres de la commission reçoivent favorablement cette demande qui n'entraîne pas de nouvelle consommation d'espace et tient compte de l'avis rendu précédemment.</p>
<p>EARL HERVE LANGLOIS M. Hervé LANGLOIS</p>	<p>Extension d'un bâtiment existant</p>	<p>Le Thuit de l'Oison</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité</p>

<p>SCEA LES 4 VOUGES M. Bertrand FANOST</p>	<p>Modification d'un permis de construire accordé (panneaux photovoltaïques)</p>	<p>Sainte-Marie d'Attez</p>	<p>Avis défavorable à l'unanimité. Les membres de la commission regrettent que les recommandations pour une insertion paysagère de qualité n'aient pas été prises en considération lors de la réalisation du projet initial. Les membres de la commission proposent au pétitionnaire de déposer une nouvelle demande lorsque l'insertion paysagère sera réalisée.</p>
<p>EARL DE GOUVILLE M. Guillaume ESPRIT</p>	<p>Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de céréales</p>	<p>Mesnil-sur-Iron (Gouvillle)</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité. Les membres de la commission relèvent que l'implantation proposée paraît pertinente au regard de la pente du terrain qui ne permet pas de localiser le bâtiment au plus près des bâtiments agricoles existants. Ils relèvent également la qualité du projet en matière de matériaux utilisés, d'insertion paysagère avec la plantation d'une haie et environnementale avec la création d'un fossé d'infiltration des eaux.</p>

Merci de bien vouloir nous faire parvenir les décisions prises sur ces dossiers.
contact secrétariat CDPENAF : ddtm-sprat-ge@eure.gouv.fr

Le directeur départemental adjoint

Rik Vandererven



